Informations de base

1997/0372(CNS) CNS - Procédure de consultation Décision	Procédure terminée
Combustibles solides, utilisation propre et efficace: programme pluriannuel d'actions technologiques 1998-2002 **Subject** 3.60.01 Combustibles solides, charbonnages, industrie minière	

Acteurs principaux

Parlement européen

Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
ENER Recherche, développement technologique et énergie	ADAM Gordon J. (PSE)	22/01/1998

Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
BUDG Budgets	SEPPÄNEN Esko (GUE /NGL)	03/02/1998
ENVI Environnement, santé publique et protection des consommateurs	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	

Conseil de l'Union européenne

Formation du Conseil	Réunions	Date
Agriculture et pêche	2151	1998-12-14
Énergie	2092	1998-05-11
Énergie	2131	1998-11-13

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
18/11/1997	Publication de la proposition législative	COM(1997)0550	Résumé
16/02/1998	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
11/05/1998	Débat au Conseil		
23/09/1998	Vote en commission		Résumé
23/09/1998	Dépôt du rapport de la commission, 1ère lecture/lecture unique	A4-0339/1998	

08/10/1998	Débat en plénière		
20/10/1998	Publication de la proposition législative modifiée	COM(1998)0607	Résumé
14/12/1998	Adoption de l'acte par le Conseil suite à la consultation du Parlement		
14/12/1998	Fin de la procédure au Parlement		
13/01/1999	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques

Référence de la procédure	1997/0372(CNS)
Type de procédure	CNS - Procédure de consultation
Sous-type de procédure	Note thématique
Instrument législatif	Décision
Base juridique	Traité CE (avant Amsterdam) E 235
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	ENER/4/09753

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique		A4-0339/1998 JO C 328 26.10.1998, p. 0004	23/09/1998	
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		T4-0575/1998 JO C 328 26.10.1998, p. 0136-0179	08/10/1998	Résumé

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base législatif	COM(1997)0550	18/11/1997	Résumé
Proposition législative modifiée	COM(1998)0607	20/10/1998	Résumé

Autres Institutions et organes

Institution/organe	Type de document	Référence	Date	Résumé
CofR	Comité des régions: avis	CDR0056/1998 JO C 315 13.10.1998, p. 0001	15/07/1998	

Informations complémentaires		
Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	

Acte final	
Décision 1999/0024 JO L 007 13.01.1999, p. 0028	Résumé

Combustibles solides, utilisation propre et efficace: programme pluriannuel d'actions technologiques 1998-2002

1997/0372(CNS) - 14/12/1998 - Acte final

OBJECTIF: arrêter un programme spécifique pluriannuel d'actions technologiques visant à la stimulation de l'utilisation propre et efficace des combustibles solides (1998-2002) (CARNOT). MESURE DE LA COMMUNAUTE: décision 1999/24/CE du Conseil. CONTENU: le programme CARNOT a pour objectifs: - de promouvoir le recours à des technologies propres et efficaces dans les usines utilisant des combustibles solides afin de limiter les émissions, notamment les émissions de dioxyde de carbone, provenant de l'utilisation de ces combustibles; - d'encourager la mise au point de technologies propres de pointe en matière de combustibles solides afin d'assurer que les meilleures techniques disponibles soient mises en oeuvre à des coûts abordables. Deux catégories d'actions seront financées: - des mesures visant à encourager la coopération destinée à améliorer l'échange d'informations commerciales et techniques; - des mesures encourageant la coopération stratégique dans l'industrie, telles que "Business workshops" et séminaires, missions industrielles, études, évaluations et groupes de coopération, avec l'objectif de promouvoir l'exploitation industrielle des technologies propres, y compris la promotion internationale de la technologie communautaire. Le montant de référence financière pour la mise en oeuvre du programme CARNOT est de 3 millions d'écus (dont 1,2 millions d'écus destinés à la période 1998/1999). Le programme est ouvert aux pays d'Europe centrale et orientale associés.

Combustibles solides, utilisation propre et efficace: programme pluriannuel d'actions technologiques 1998-2002

1997/0372(CNS) - 20/10/1998 - Proposition législative modifiée

La proposition modifiée de la Commission reprend l'amendement du Parlement européen portantsur la nécessité de faire en sorte que la promotion des technologies propres du charbon s'applique aux chaudières domestiques et aux petites unités commerciales et industrielles aussi bien qu'aux grosses centrales électriques. Au cours de la première année de mise en oeuvre du programme, la Commission fera rapport au Parlement sur l'ampleur et le type des capacités actuelles de production d'électricité à partir de combustibles solides.

Combustibles solides, utilisation propre et efficace: programme pluriannuel d'actions technologiques 1998-2002

1997/0372(CNS) - 08/10/1998 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

En adoptant le rapport de M. Gordon ADAM (PSE, RU), le Parlement européen approuve les propositions contenues dans le programme CARNOT, programme pluriannuel d'actions technologiques visant à la stimulation de l'utilisation propre et efficace des combustibles solides. Il insiste toutefois sur la nécessité de faire en sorte que la promotion des technologies propres du charbon s'applique aux chaudières domestiques et aux petites unités commerciales et industrielles aussi bien qu'aux grosses centrales électriques. Le Parlement demande que le programme s'étende sur cinq années (du 01/01/1999 au 31/12/2003) et que l'enveloppe financière soit portée de 4,1 à 7,5 millions d'écus pour permettre un financement approprié des actions.

Combustibles solides, utilisation propre et efficace: programme pluriannuel d'actions technologiques 1998-2002

1997/0372(CNS) - 18/11/1997 - Document de base législatif

OBJECTIF: arrêter un programme spécifique pluriannuel d'actions technologiques visant à la stimulation de l'utilisation propre et efficace des combustibles solides (CARNOT) CONTENU: au titre du programme-cadre dans le domaine de l'énergie 1998-2002 (CNS97302), la Commission européenne envisage de soutenir une serie d'actions en vue de promouvoir la pénétration industrielle des technologies propres et efficaces de l'utilisation du combustible solide. Le programme CARNOT, pour lequel la Commission propose un budget de 4,10 millions d'écus pour la période 1998-2002, sera composé de deux catégories d'actions: a) mesures conduisant à la création d'un réseau d'information ayant comme objectifs la promotion des opportunités commerciales et l'information technique parmi les activités nationales, communautaires ou internationales; b) mesures encourageant la coopération stratégique dans l'industrie, telles que "Business workshops" et séminaires, missions industrielles, études, évaluations et groupes de coopération, avec l'objectif de promouvoir l'exploitation industrielle des technologies du combustible solide, y compris la promotion internationale de la technologie communautaire. L'ensemble de ces actions devrait permettre de suppléer à l'action des Etats membres et de l'industrie de manière à contribuer à la réalisation de l'objectif communautaire de réduction des émissions de gaz à effet de serre en 2010 de 15% par rapport à l'année 1990, ainsi qu'à la lutte contre l'acidification. Elles contribueront également à la réduction des émissions CO2 dans le monde par la voie du transfert technologique.